



Résultats financiers

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024

6 février 2025



Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Cette présentation de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives ou prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d'apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, notre performance financière, notre position sur le marché, nos capacités, nos forces concurrentielles, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances de notre industrie; la valeur pour le client; la demande prévue de produits et de services; les stratégies de croissance, y compris les revenus potentiels et la croissance d'un exercice à l'autre générée à partir de ceux-ci; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des commandes en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l'égard des revenus et du carnet de commandes; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires; la robustesse de notre structure du capital et de notre bilan, notre solvabilité, nos cotes de crédit, nos liquidités et sources de financement disponibles, nos besoins financiers prévus, l'affectation des capitaux et des liquidités excédentaires et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; les résultats prévus de l'amélioration de la productivité et des initiatives de rentabilité, les gains d'efficacité opérationnelle optimisant l'utilisation de nos installations de fabrication et de services et les initiatives de réduction des coûts et de restructuration potentielle à venir; les coûts prévus, les avantages attendus et leur calendrier; la capacité de continuer à faire croître notre entreprise et à générer des liquidités; les attentes, les objectifs et les stratégies en matière de remboursement de la dette, de refinancement à l'échéance et de réduction des coûts d'intérêt; la conformité aux clauses financières restrictives; les attentes à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur nos actions privilégiées; les intentions et les objectifs à l'égard de nos programmes, de nos actifs et de nos activités; les attentes à l'égard de la disponibilité des programmes d'aide gouvernementale; l'incidence de nouveaux événements ou l'aggravation des événements courants mondiaux d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire ou de différends commerciaux internationaux ou la renégociation d'ententes commerciales en vigueur sur ce qui précède et l'efficacité des plans et des mesures que nous avons mis en place à cet égard; et les attentes à l'égard de la vigueur des marchés, d'un ralentissement ou d'une récession économique, les pressions inflationnistes et les pressions sur la chaîne d'approvisionnement.

De plus, les énoncés comportant l'expression « à notre avis » et d'autres expressions semblables reflètent nos convictions et nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date de cette présentation. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, priorités stratégiques, attentes, prévisions, perspectives et plans actuels, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans cette présentation comportent ce qui suit : l'ajustement des cadences de production en fonction de la demande du marché, y compris la capacité de notre bassin de fournisseurs à soutenir le développement de produits et les cadences de production prévues selon des conditions acceptables sur le plan commercial et en temps opportun; la mise en œuvre et l'exécution des stratégies de croissance, notamment pour nos activités de service et de soutien, et nos activités liées à la défense et aux avions d'occasion; l'atténuation des différends commerciaux internationaux et des mesures protectionnistes (y compris l'imposition de tarifs) ou des changements aux accords commerciaux existants. Pour de plus amples renseignements sur ces hypothèses et d'autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion, voir la rubrique Énoncés prospectifs – Hypothèses du rapport de gestion du rapport financier de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Compte tenu de l'incidence de l'évolution de la situation entourant les événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique et militaire, et les politiques et les mesures protectionnistes commerciales nouvelles ou exacerbées à l'échelle internationale, et compte tenu de la réponse connexe de la Société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux, nationaux, étrangers et des organisations intergouvernementales multinationales), des autorités de réglementation, des entreprises, des fournisseurs, des clients, des contreparties et des fournisseurs de services tiers, le degré d'incertitude inhérent aux hypothèses de la Société est plus important.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouvelles activités et à la croissance; au carnet de commandes; au déploiement et à la mise en œuvre de notre stratégie y compris la réduction des coûts, l'amélioration du fonds de roulement et les initiatives d'amélioration visant la fabrication et la productivité; au développement de nouveaux produits et services, y compris l'innovation et la disruption technologiques; à la certification de produits et services; aux pressions sur les flux de trésorerie et les dépenses en immobilisations découlant notamment du caractère saisonnier et cyclique; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux préoccupations et à la réglementation liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité; à notre dépendance à l'égard d'un certain nombre de contrats, clients et fournisseurs, y compris les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, aux ressources humaines, y compris le départ de membres de la haute direction, l'accessibilité globale à une main-d'œuvre qualifiée et l'incapacité à attirer et à fidéliser des employés de qualité; à la dépendance à l'égard des systèmes informatiques (y compris les vulnérabilités technologiques, les menaces à la cybersécurité et les atteintes à la protection des renseignements personnels); à la dépendance à l'égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; à la réputation; aux lacunes en matière d'examen et de perception des questions sur le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise; au caractère adéquat de la couverture d'assurance; aux acquisitions; à la gestion des risques; et aux questions fiscales), les risques liés au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts, y compris à la réalisation des stratégies de gestion de la dette et de réduction des coûts d'intérêt; aux clauses restrictives et clauses restrictives financières de conventions d'emprunt; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit et à l'accessibilité de l'aide gouvernementale); les risques liés aux procédures judiciaires et réglementaires ainsi qu'aux changements apportés aux lois et à la réglementation; les risques liés à la conjoncture et à la disruption économiques générales tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les ventes et les activités, les risques liés au contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des clients d'avions d'affaires; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et aux tensions géopolitiques; aux sanctions financières et économiques ainsi qu'aux mesures de contrôle commercial; aux changements climatiques à l'échelle mondiale et aux cas de force majeure); les risques de marché (telles les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, y compris notre capacité de couvrir les expositions aux risques qui en découlent); l'augmentation des prix des produits de base; et les fluctuations du taux d'inflation) et d'autres événements défavorables imprévus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du rapport de gestion du rapport financier de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les facteurs mentionnés précédemment peuvent être exacerbés par des événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire ou par de nouveaux différends commerciaux internationaux ou l'aggravation de ceux-ci ou par la renégociation d'ententes commerciales en vigueur, lesquels pourraient avoir une incidence considérablement plus grave sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société que si de tels événements n'avaient pas eu lieu.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non importants à l'heure actuelle pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date de cette présentation et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.



Résultats Financiers et Prévisions 2024

Pour les quatrièmes trimestres et les exercices clos le 31 décembre

	Quatrièmes trimestres clos le 31 décembre		Exercices clos le 31 décembre		Prévisions 2024 ⁽¹⁾
	2023	2024	2023	2024	
Revenus	3,1 G\$	\$3,1 G\$	8,0 G\$	8,7 G\$	8,4 G\$ – 8,6 G\$
Livraisons d'avions (en unités)	56	57	138	146	150 – 155
RAIIA ajusté ⁽²⁾ <i>Marge RIIA ajustée⁽³⁾</i>	458 M\$ 15,0 %	513 M\$ 16,5%	1 230 M\$ 15,3 %	1 360 M\$ 15,7%	1 300 M\$ – 1 350 M\$
RAII <i>Marge RII⁽⁴⁾</i>	211 M\$ 6,9 %	242 M\$ 11,0%	793 M\$ 9,9 %	878 M\$ 10,1%	s.o.
RAII ajusté ⁽²⁾ <i>Marge RII ajustée⁽³⁾</i>	278 M\$ 9,1%	356 M\$ 11,5%	799 M\$ 9,9 %	915 M\$ 10,6%	850 M\$ – 900 M\$
Flux de trésorerie disponibles ⁽²⁾	646 M\$	814 M\$	257 M\$	232 M\$	100 M\$ – 400 M\$

1. Se reporter à notre Rapport financier 2023 pour plus de détails.
2. Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
3. Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
4. Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

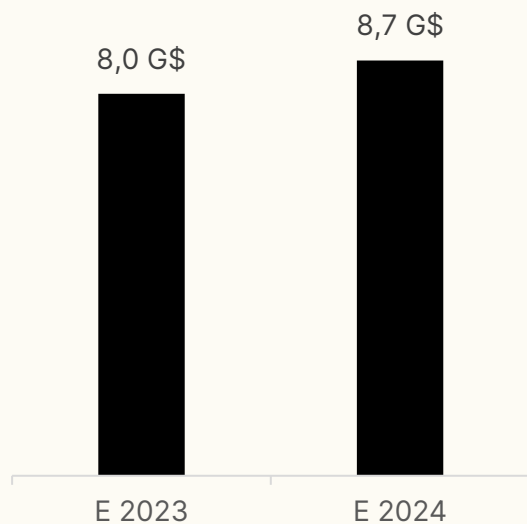
s.o.: sans objet



Revenus

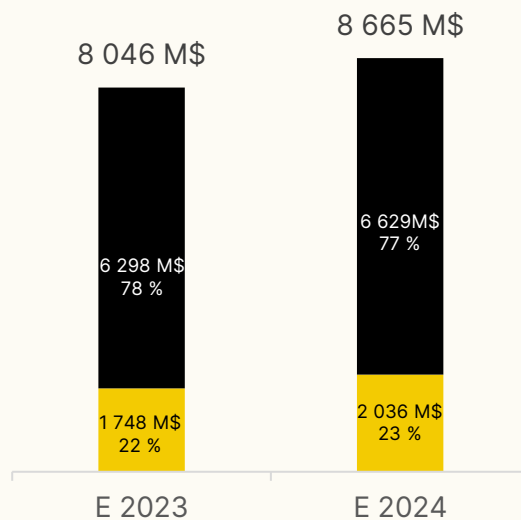
Pour les exercices clos le 31 décembre

Revenus



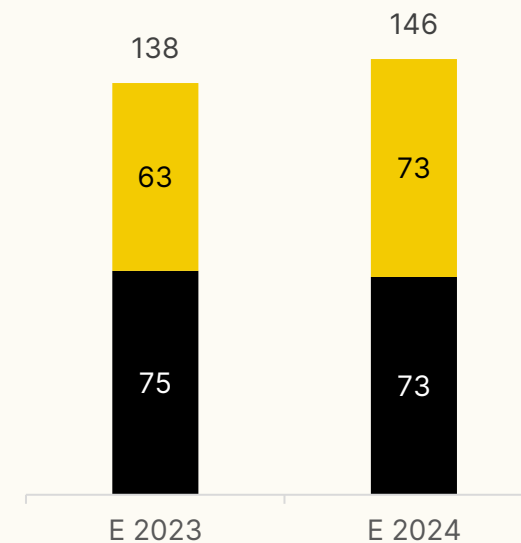
Répartition des revenus

■ Fabrication et autres¹ ■ Services²



Nombre de livraisons d'avions

■ Grands ■ Intermédiaires



Note: Les graphiques pourraient ne pas être à l'échelle.

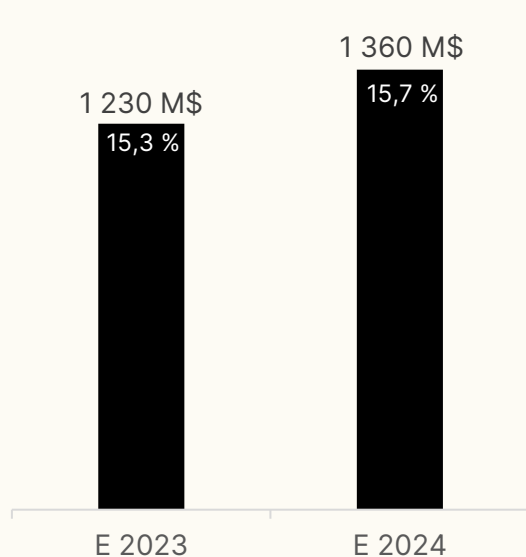
1. Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, d'avions d'occasion, d'avions de la division Défense et les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.
2. Comprennent les revenus tirés des activités de service et de soutien, notamment les pièces, *Smart Services*, les centres de services et la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

Résultats

Pour les exercices clos le 31 décembre

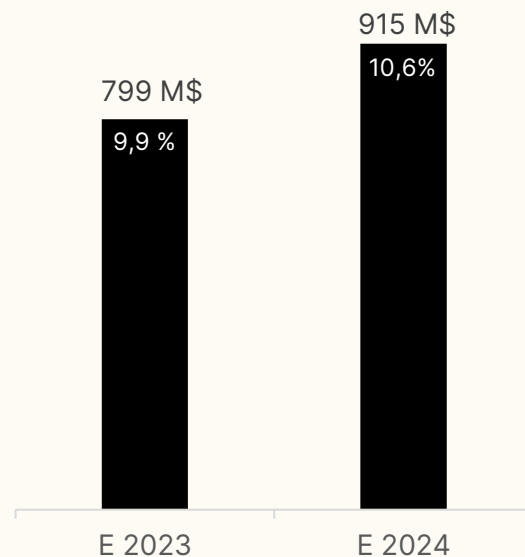
RAIIA Ajusté¹

Marge RIIA ajustée²



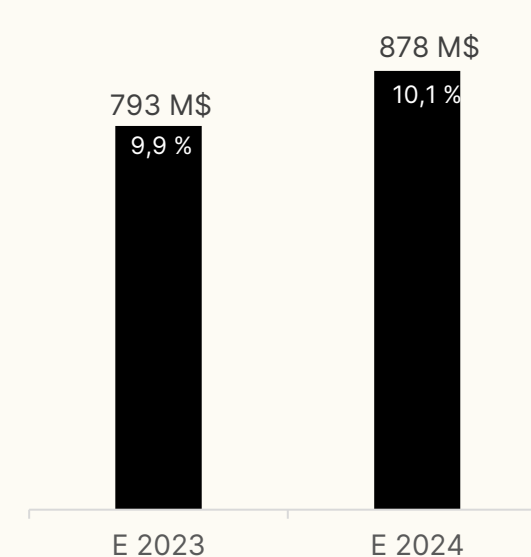
RAII Ajusté¹

Marge RII ajustée²



RAII

Marge RII³



Note: Les graphiques pourraient ne pas être à l'échelle.

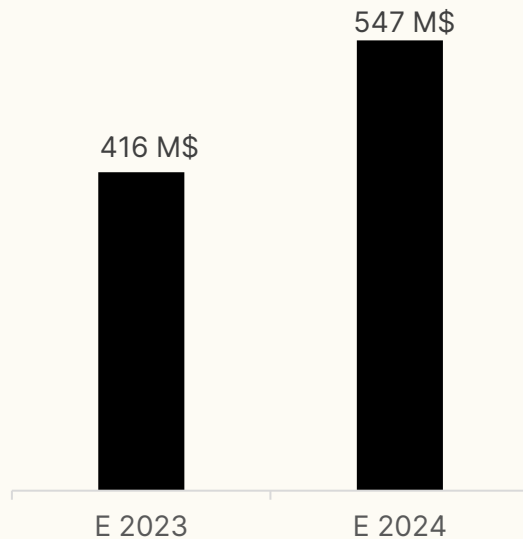
1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
2. Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
3. Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.



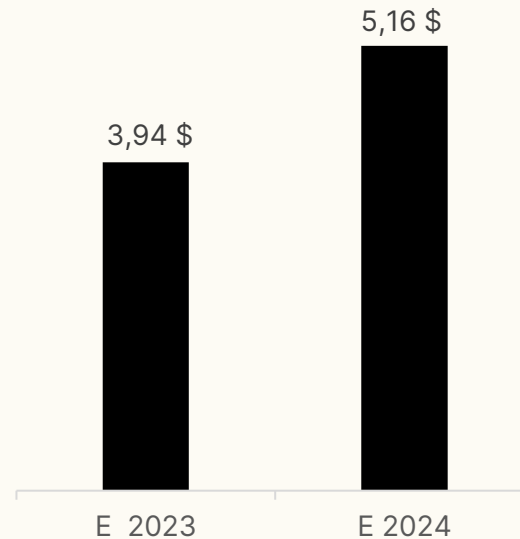
Résultat net ajusté, RPA ajusté et flux de trésorerie disponibles

Pour les exercices clos le 31 décembre

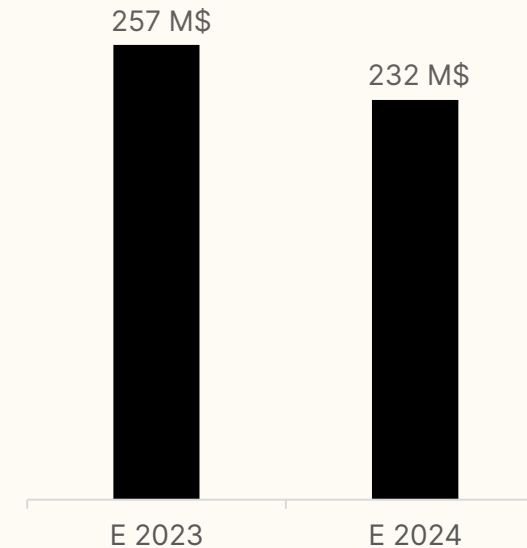
Résultat net ajusté¹



RPA ajusté²



FTD¹



Note: Les graphiques pourraient ne pas être à l'échelle.

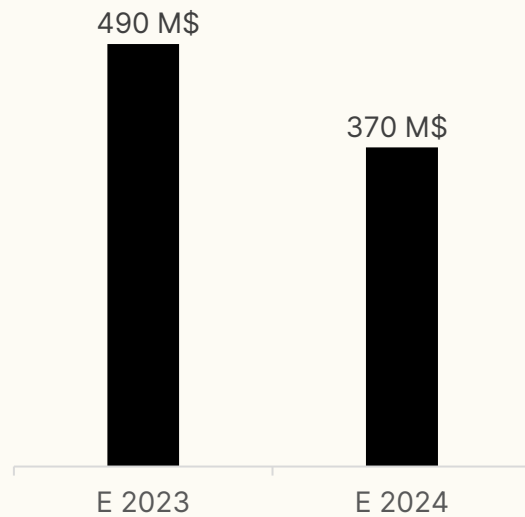
1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
2. Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.



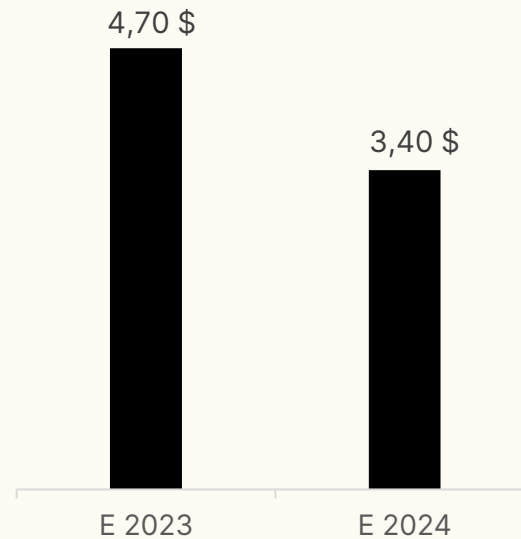
Résultat net et RPA dilué

Pour les exercices clos le 31 décembre

Résultat net¹



RPA dilué¹



Note: Les graphiques pourraient ne pas être à l'échelle.

1. Liés aux activités poursuivies seulement.





Bombardier

Résultats financiers

Pour les exercices clos le 31 décembre

	E 2024	E 2023	Écart
Revenus	8 665 \$	8 046 \$	8 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	1 360 \$	1 230 \$	11 %
Marge RIIIA ajustée ⁽²⁾	15,7 %	15,3 %	40 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	915 \$	799 \$	15 %
Marge RAII ajustée ⁽²⁾	10,6 %	9,9 %	70 pdb
RAII	878 \$	793 \$	11 %
Marge RAII ⁽³⁾	10,1 %	9,9 %	20 pdb
Résultat net ⁽⁴⁾	370 \$	490 \$	(120) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	547 \$	416 \$	131 \$
RPA dilué (en dollars) ⁽⁴⁾	3,40 \$	4,70 \$	(1,30) \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	5,16 \$	3,94 \$	1,22 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁴⁾	405 \$	623 \$	(218) \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	232 \$	257 \$	(25) \$
Nombre de livraisons (en unités)	146	138	8
	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023	Écart
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁵⁾	14,4 \$	14,2 \$	1 %

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
2. Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
3. Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.
4. Liés aux activités poursuivies seulement.
5. Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.



Résultats financiers

Pour les quatrièmes trimestres clos le 31 décembre

	T4 2024	T4 2023	Écart
Revenus	3 108 \$	3 062 \$	2 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	513 \$	458 \$	12 %
Marge RIIIA ajustée ⁽²⁾	16,5 %	15,0 %	150 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	356 \$	278 \$	28 %
Marge RAII ajustée ⁽²⁾	11,5 %	9,1 %	240 pdb
RAII	342 \$	211 \$	62 %
Marge RAII ⁽³⁾	11,0 %	6,9 %	410 pdb
Résultat net ⁽⁴⁾	124 \$	215 \$	(91) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	311 \$	143 \$	168 \$
RPA dilué (en dollars) ⁽⁴⁾	1,16 \$	2,11 \$	(0,95) \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	3,01 \$	1,37 \$	1,64 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁴⁾	860 \$	740 \$	120 \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	814 \$	646 \$	168 \$
Nombre de livraisons (en unités)	57	56	1

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
2. Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
3. Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.
4. Liés aux activités poursuivies seulement.



Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Mesures financières non conformes aux PCGR

RAII ajusté

RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises), la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, et les créances légales non commerciales.

RAIIA ajusté

RAII ajusté, plus la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Résultat net ajusté

Résultat net des activités poursuivies, compte non tenu des charges de restructuration (reprises), de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, les créances légales non commerciales, certains gains nets ou pertes nettes découlant des modifications d'évaluation des provisions ou des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, les pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, les variations des taux d'actualisation des provisions et l'incidence fiscale connexe de ces éléments.

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Liquidités disponibles

Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.

Ratios financiers non conformes aux PCGR

RPA ajusté

RPA calculé d'après le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. au moyen de la méthode du rachat d'actions en tenant compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution.

Marge RAII ajustée

RAII ajusté, en pourcentage des revenus totaux.

Marge RAIIA ajustée

RAIIA ajusté, en pourcentage des revenus totaux.

Mesure financière supplémentaire

Marge RAII

RAII, en pourcentage des revenus totaux.



Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont des mesures tirées principalement des états financiers consolidés, mais ne sont pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières similaires utilisées par d'autres émetteurs. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels.

RAII ajusté

Le RAII ajusté est défini comme le RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾, la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités⁽²⁾, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽³⁾, certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, et les créances légales non commerciales. La direction utilise le RAII ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RAIIA ajusté

Le RAIIA ajusté est défini comme le RAII compte non tenu des charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾, de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités⁽²⁾, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽³⁾, de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, des créances légales non commerciales et des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction utilise le RAIIA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise, étant donné qu'elle ne tient pas compte de l'incidence des éléments habituellement associés aux activités d'investissement ou de financement et des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté correspond au résultat net des activités poursuivies, ajusté pour exclure certains éléments précis qui sont importants, mais qui, selon le jugement de la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments comprennent des ajustements liés aux charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾, à la perte liée (au gain lié) à une cession d'activités⁽²⁾, à la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽³⁾, à certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, aux créances légales non commerciales, à certains gains et pertes nets découlant des modifications de l'évaluation des provisions et des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, aux pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, à la variation des taux d'actualisation des provisions et à l'incidence fiscale connexe de ces éléments. La direction utilise le résultat net ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le résultat net ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RPA ajusté

Le RPA ajusté correspond au résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour la période. La direction utilise le RPA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le RPA ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.

Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Marge RAll ajustée

La marge RAll ajustée correspond au RAll ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAll ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAll ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Marge RAIIA ajustée

La marge RAIIA ajustée correspond au RAIIA ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAIIA ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAIIA ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Les flux de trésorerie disponibles (utilisation) correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles. La direction croit que cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la trésorerie disponible générée pour les actionnaires de la Société, pour le remboursement de la dette et pour les acquisitions, une fois engagées les dépenses en immobilisations requises à l'appui des activités courantes de l'entreprise et de la création de valeur à long terme. Cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR ne correspond pas aux flux de trésorerie disponibles résiduels aux fins des dépenses discrétionnaires, étant donné qu'elle ne tient pas compte de certaines sorties de fonds obligatoires, comme le remboursement de la dette arrivant à échéance. La direction a recours aux flux de trésorerie disponibles (utilisation) à titre de mesure d'évaluation de la performance de l'entreprise et de la génération de liquidités dans son ensemble.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie plus les montants disponibles aux termes de facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la capacité de la Société de répondre aux besoins de liquidités prévus, y compris de soutenir les initiatives de développement de produits et assurer la souplesse financière. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.



Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du RAII ajusté et du RAII et calcul de la marge RAII ajustée

	Quatrièmes trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
RAII	342 \$	211 \$	878 \$	793 \$
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	4	1	3	1
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	—	(19)	—	(81)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	3	82	2	83
Créances légales non commerciales	—	—	25	—
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	7	3	7	3
RAII ajusté	356 \$	278 \$	915 \$	799 \$
Total des revenus	3 108 \$	3 062 \$	8 665 \$	8 046 \$
Marge RAII ajustée	11,5 %	9,1 %	10,6 %	9,9 %

Rapprochement du RAIIA ajusté et du RAII et calcul de la marge RAIIA ajustée

	Quatrièmes trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
RAII	342 \$	211 \$	878 \$	793 \$
Amortissement	157	180	445	431
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	4	1	3	1
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	—	(19)	—	(81)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	3	82	2	83
Créances légales non commerciales	—	—	25	—
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	7	3	7	3
RAIIA ajusté	513 \$	458 \$	1 360 \$	1 230 \$
Total des revenus	3 108 \$	3 062 \$	8 665 \$	8 046 \$
Marge RAIIA ajustée	16,5 %	15,0 %	15,7 %	15,3 %



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.
4. Comprennent la perte liée à l'achat de rentes de retraite. Voir la Note 22 – Avantages de retraite des états financiers consolidés de la Société pour plus de détails.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Quatrièmes trimestres clos les 31 décembre				
		2024 (par action)		2023 (par action)	
Résultat net des activités poursuivies	124 \$		215 \$		
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :					
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	4	0,04	1	0,01	
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	—	0,00	(19)	(0,19)	
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	3	0,03	82	0,83	
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	7	0,07	3	0,03	
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :					
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	165	1,64	(162)	(1,65)	
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	8	0,07	6	0,06	
Pertes sur remboursement de dette à long terme	—	0,00	16	0,16	
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	0,00	1	0,01	
Résultat net ajusté	311		143		
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(8)		(8)		
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	303 \$		135 \$		
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires (en milliers)	100 548		98 409		
RPA ajusté (en dollars)	3,01 \$		1,37 \$		



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.
4. Comprennent la perte liée à l'achat de rentes de retraite. Voir la Note 22 – Avantages de retraite des états financiers consolidés de la Société pour plus de détails.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Quatrièmes trimestres clos les 31 décembre	
	2024	2023
RPA dilué des activités poursuivies	1,16 \$	2,11 \$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	0,04	0,01
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	0,00	(0,19)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	0,03	0,83
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	0,07	0,03
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :		
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	1,64	(1,65)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	0,07	0,06
Pertes sur remboursement de dette à long terme	0,00	0,16
Variation des taux d'actualisation des provisions	0,00	0,01
RPA ajusté	3,01 \$	1,37 \$



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.
4. Comprennent la perte liée à l'achat de rentes de retraite. Voir la Note 22 – Avantages de retraite des états financiers consolidés de la Société pour plus de détails.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Exercices clos les 31 décembre			
		2024 (par action)		2023 (par action)
Résultat net des activités poursuivies	370 \$		490 \$	
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :				
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	3	0,03	1	0,01
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	—	0,00	(81)	(0,83)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	2	0,02	83	0,85
Créances légales non commerciales	25	0,25	—	0,00
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	7	0,07	3	0,03
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :				
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(21)	(0,21)	(160)	(1,64)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	34	0,33	25	0,26
Pertes sur remboursement de dette à long terme	127	1,27	54	0,55
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	0,00	1	0,01
Résultat net ajusté	547		416	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(31)		(31)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	516 \$		385 \$	
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires (en milliers)	99 966		97 721	
RPA ajusté (en dollars)	5,16 \$		3,94 \$	



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.
4. Comprennent la perte liée à l'achat de rentes de retraite. Voir la Note 22 – Avantages de retraite des états financiers consolidés de la Société pour plus de détails.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
RPA dilué des activités poursuivies	3,40 \$	4,70 \$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾	0,03	0,01
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽²⁾	0,00	(0,83)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾	0,02	0,85
Créances légales non commerciales	0,25	0,00
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	0,07	0,03
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :		
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(0,21)	(1,64)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	0,33	0,26
Pertes sur remboursement de dette à long terme	1,27	0,55
Variation des taux d'actualisation des provisions	0,00	0,01
RPA ajusté	5,16 \$	3,94 \$



1. Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.
2. Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.
3. Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant. Pour l'exercice 2023, comprennent la dépréciation de 85 millions \$ liée à une mise à niveau d'un produit relatif à un avion commencée en 2018 et interrompue en 2020.
4. Comprennent la perte liée à l'achat de rentes de retraite. Voir la Note 22 – Avantages de retraite des états financiers consolidés de la Société pour plus de détails.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (utilisation) et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Quatrièmes trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	860 \$	740 \$	405 \$	623 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(46)	(94)	(173)	(366)
Flux de trésorerie disponibles	814 \$	646 \$	232 \$	257 \$

Rapprochement des liquidités disponibles et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 653 \$	1 594 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative ⁽¹⁾	429	251
Liquidités disponibles	2 082 \$	1 845 \$



⁽¹⁾ Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 450 millions \$, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins en fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 31 décembre 2024, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible aux fins de prélèvement en fonction des garanties, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 429 millions \$.